

AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN

48 communes - 33 000 habitants

MAÎTRE NAGEUR SAUVETEUR (MNS) (H – F)

SUR LA BASE DU CADRE D'EMPLOI DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A TEMPS COMPLET

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est dotée d'équipements nautiques de premier plan, adaptés à la pratique de la natation sportive et de loisir en toutes saisons : un bassin situé à Oloron Sainte Marie, et un bassin situé à Lanne en Barétous.

Ces équipements accueillent un nombreux public scolaire et associatif, et bénéficient d'une affluence touristique particulière en été.

Sous l'autorité du directeur des piscines, vous assurez :

MISSIONS

- Surveiller et veiller à la sécurité des bassins
- Appliquer et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement
- Appliquer et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Appliquer et organiser la surveillance des bassins (POSS)
- Enseigner les techniques de la natation dans le cadre scolaire et privé
- Participer aux animations en liaison avec les associations concernées
- Réaliser les leçons de natation enfants
- Accueillir les différents publics (scolaires, adultes, handicapés, enfants, associations, colonies...)
- Assurer la sécurité des usagers, renseigner et conseiller le public, encadrer une équipe saisonnière BNSSA
- Encadrer des stagiaires BPJEPS

PROFIL

- Connaître la réglementation sportive, la réglementation hygiène et sécurité liée à la natation, avoir des notions de psychologie
- Connaître les techniques de négociation, la réglementation des ERP, le fonctionnement des équipements nautiques, la pédagogie
- Statut de la Fonction Publique Territoriale (notions)
- Savoir repérer les comportements à risque, renseigner et conseiller le public, prendre des initiatives en cas d'urgence
- Formations et qualifications nécessaires : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire du Sport Activités Aquatiques et Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre diplôme universitaire conférant le titre de Maître Nageur Sauveteur.
- Disponibilité, discrétion, sens du service public

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES PARTICULIERES

Rémunération selon la grille statutaire de la FPT, et le régime indemnitaire intercommunal en vigueur

Contraintes horaires liées au fonctionnement du service du lundi au dimanche.

Poste ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours, à défaut aux agents contractuels, conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

DEPOT DES CANDIDATURES

Adresser une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé **avant le 5 novembre 2021 dernier délai** à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut Béarn
CS 20067

64402 OLORON STE MARIE CEDEX

Pour tout renseignement administratif, s'adresser à Madame FROSSARD, DRH au 05 59 10 02 30. POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT